



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

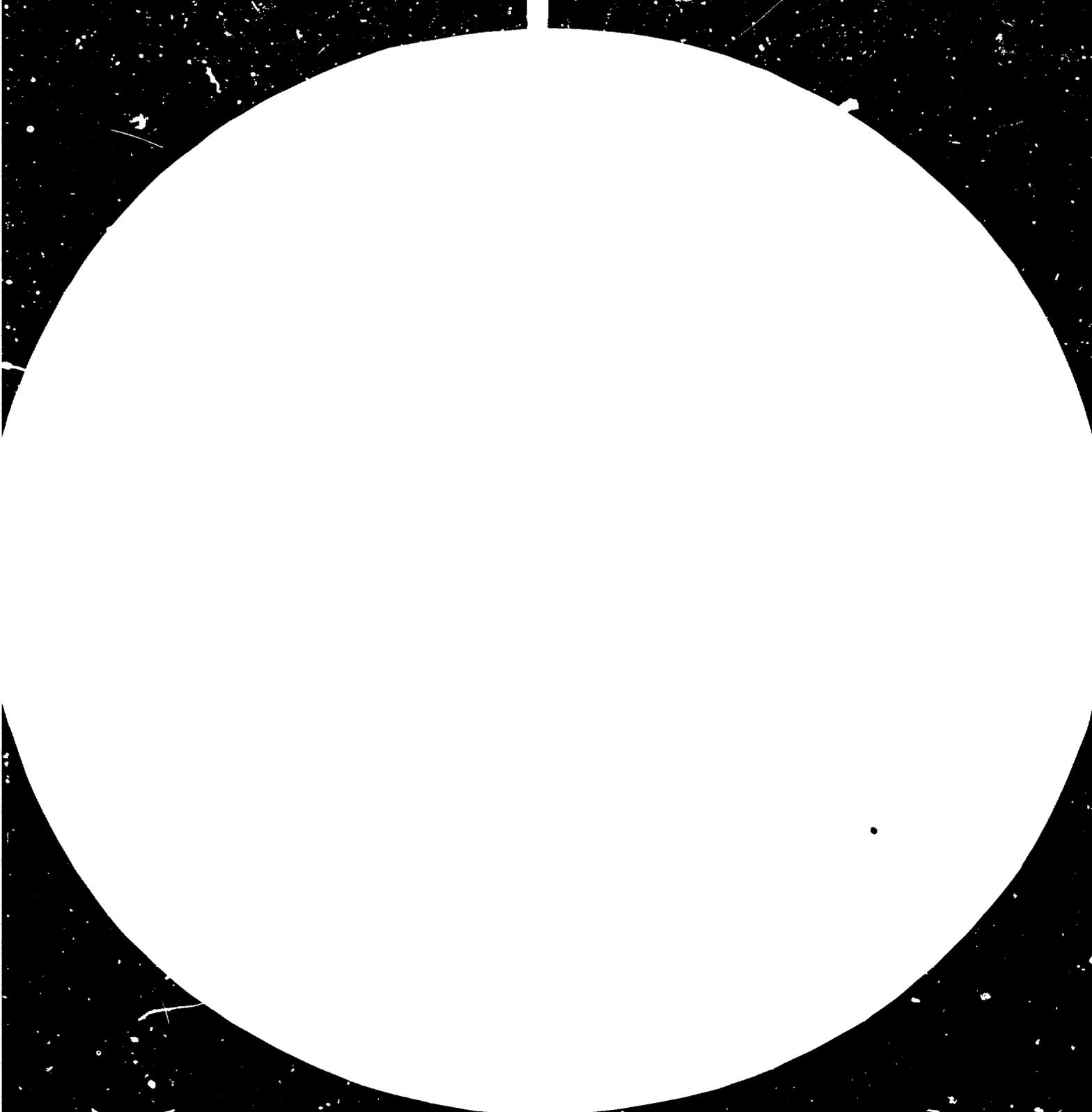
FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

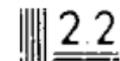




1.5

1.5

1.5



Resolution Test Chart (NBS 1963-A) (ANSI Z39-18-1983)

Resolution Test Chart (NBS 1963-A) (ANSI Z39-18-1983)



10233 - F



Distr. LIMITEE
ID/WG.328/19
1er septembre 1980
Original : FRANCAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Table ronde ministérielle sur
le développement des agro-industries
Bagdad (Iraq), 19-24 janvier 1981

NOTE SUR LA SITUATION
ET LE DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE EN ALGERIE
établie par le
Ministère des industries légères
Gouvernement Algérien

00009

80-43198

Le lancement de ces projets a pour objet d'augmenter sensiblement les capacités de production afin de renforcer le secteur des industries alimentaires dont les produits sont soumis à une forte demande nationale. Cette demande dont l'évolution a été très rapide est due, d'une part à l'amélioration sensible du niveau de vie des citoyens, et d'autre part à l'accroissement démographique avec un taux de croissance rapide.

La demande nationale se caractérise donc, aujourd'hui, par des besoins importants de la population, se traduisant par une exigence de plus en plus accrue sur le double plan de la diversification de la production et de la recherche d'une meilleure qualité des produits.

II. RELATION ENTRE L'AGRICULTURE ET L'INDUSTRIE :

Le développement des industries alimentaires est conditionné par le développement en amont du secteur agricole. C'est ainsi que les différents plans nationaux de développement ont accordé une large part au développement de l'agriculture. Devant la stagnation de la production agricole, il est de la plus haute nécessité que l'agriculture fasse des progrès sensibles aussi bien au niveau des rendements que dans l'utilisation rationnelle des potentialités pour faire face au déficit alimentaire croissant.

Il y a lieu de rappeler les principaux objectifs assignés au secteur agricole dans la Stratégie Nationale de Développement :

- stimuler l'intégration de l'économie nationale par le biais d'une articulation agro-industrielle adéquate (approvisionnement de l'industrie alimentaire, création de débouchés pour la production industrielle tant par un développement des capacités techniques de production que par un développement du marché national) et reconversion des cultures dans le sens des besoins du pays.

- satisfaire en priorité les besoins alimentaires dus à l'accroissement démographique, à l'amélioration du niveau de vie et à l'accroissement des populations non rurales.

.../...

III. ANALYSE PAR ENTREPRISES SOCIALISTES REPRESENTANT UN SECTEUR D'ACTIVITE:

Dans les paragraphes suivant nous analyserons chaque activité ainsi que le programme de développement des différentes entreprises socialistes chargées de la production de biens de consommation alimentaire. Ces entreprises sont au nombre de trois :

- La Société Nationale des Semouleries, Meuneries, fabriques de Pâtes Alimentaires et Couscous (SN.SEMPAC).

- La Société de Gestion et de Développement des Industries Alimentaires (SOGEDIA).

- La Société Nationale des Eaux Minérales(SN.SMA).

1- La SN.SEMPAC.

La Société Nationale des Semouleries, Meuneries, fabrique de Pâtes Alimentaires et Couscous (SN.SEMPAC) est chargée :

- d'exploiter et de gérer les semouleries, minoteries, fabriques de pâtes alimentaires, couscousseries, fabriquer d'aliments de sevrage, levureries, biscuiteries, chocolateries et confiseries.

- de la mise en place d'un réseau de stockage et de distribution des différents produits qu'elle fabrique.

1 - Situation de l'entreprise antérieurement à l'année 1979.

Pour faire face à la demande nationale, l'entreprise a engagé d'importantes actions dont les principales sont :

- l'augmentation de la durée d'activité des moulins(allant au delà des normes techniques requises : c'est ainsi qu'elle est passée de 240 jours de marche en 1969 à 324 jours en 1977) en introduisant le travail en quatre équipes.

- La rénovation des machines et des équipements vétustes

- la création de nouvelles capacités de production.

1-1. Evolution de la production pour les principaux produits.

- Semoules : de 398.000T. en 1967, la production s'est élevée à 718.000T. en 1974 et a atteint 938.000T. en 1978

Ainsi de 1967 à 1978, la production a connu un taux d'accroissement moyen annuel de l'ordre de 8%

.../...

- Farines : la production qui était de 427. 000 T en 1967 a atteint 660.000 T en 1974 et 540.000 T en 1978.

de 1967 à 1978, le taux d'accroissement moyen annuel est donc de l'ordre de 2,2 %.

Pâtes : En 1967, la production était de 26. 500 T , elle a atteint 46. 500 T en 1974 et 62. 000 T en 1978.

De 1967 à 1978 , le taux d'accroissement moyen annuel est donc de 8 %.

.. Couscous : De 1967 à 1978 la production est passée de 4.730 T à 7.200 T. Durant cette période, elle a donc connu un taux d'accroissement moyen annuel de l'ordre de 4 %.

1.2. Evolution de la demande pour les principaux produits.

La part du budget familial consacrée par l'algérien moyen à l'alimentation s'élève à plus de 60 % dont une bonne partie pour les semoules, farines et pâtes.

De 1969 à 1978, l'évolution de la demande (de ces produits) a été la suivante :

- Semoules : En 1969 la demande per-capita était de 29 Kg, elle est passée à 43,5 Kg en 1974 et a atteint 80 Kg en 1978. Ceci sans tenir compte de la quantité de semoule utilisée dans la préparation des pâtes alimentaires.

- Farines : De 33 Kg en 1969, la demande per-capita est passée à 42 Kg en 1974 et a atteint 50 Kg en 1978.

../. ..

Pâtes alimentaires : De 1969 à 1975, la demande per-capita est passée de 2,4 Kg à 3,2 Kg et elle a atteint 3,4Kg en 1978.

1.3. Malgré les mesures prises, la production n'arrive pas à répondre à la demande nationale. L'entreprise est donc amenée à importer depuis l'année 1974, des semoules, des farines et des pâtes alimentaires.

Toutefois en ce qui concerne cette dernière catégorie de produits les importations ont été arrêtées depuis 1975.

La demande des produits est prévue de suivre l'évolution suivante :

- Semoule : De 85 Kg en 1980, la demande per-capita atteindra 98 Kg en 1990.

- Farines : Entre 1980 et 1990, la demande per-capita passera de 51,5 Kg à 65 Kg.

- Pâtes ; la demande per-capita atteindra 7,4 Kg en 1990 alors qu'elle ne sera que de 3,9 Kg en 1980.

-II LA SOGEDIA.

L'activité de la Société Algérienne de Gestion et de Développement des Industries Alimentaires (SOGEDIA) se traduit par la réalisation et la distribution des produits alimentaires suivants :

- Sucre (cristallisé, en morceaux, glacé en pains ...)
- Huile (d'olives, de tournesol, de colza, de carthame)
- Margarines
- Savons (de ménage, de toilette, ambre translucide)

../..

- Jus de fruits
- confitures
- fruits au sirops
- fruits deshydratés (pruneaux secs, raisins secs, abricots secs...)
- conserves de légumes
- légumes deshydratés (oignons, carottes)
- olives au vinaigre, macedoines, cornichons et câpres.

Les sous-produits (glycérine, melasse de sucrerie ou de raffinerie, tourteaux, pulpes de betteraves) sont soit retransformés, soit cédés à des organismes nationaux ou internationaux oeuvrant dans d'autres secteurs de l'industrie ou de l'agriculture.

1- Situation de l'Entreprise antérieurement à l'année 1979.

1.1. De 1967 à 1978, l'évolution de la production par famille de produits, se présente ainsi :

- 1) Sucre : la production est passée de 17.000 T. à 124.000 T. le taux d'accroissement moyen annuel durant cette période a été donc de l'ordre de 20 %.
- 2) Huiles : la production a atteint 200.000 T. alors qu'elle n'était que 61.000 T. Le taux d'accroissement moyen annuel, durant la période considérée a été donc de 11 %.
- 3° Margarines et graisses végétales : La production qui était nulle jusqu'en 1970, a été de 1. 400 T. en 1971 et a atteint 11.000 T. en 1978.

Durant la période 1971 - 1978, elle a donc connu un accroissement moyen de 34 %.

..//..

4) Conserves de fruits et légumes ; La production qui était de 3.000 T. a atteint 11.400 T.

Durant cette période la production a connu un taux d'accroissement moyen annuel de l'ordre de 13 %.

5) Concentré de tomates : La production a atteint 19.000 T. alors qu'elle n'était que de 250 T.

Le taux d'accroissement moyen annuel la période considérée est alors de 20 %.

6) Jus de nectars : La production est passée de 1. 500 T. à 17.000 Tonnes.

Durant la période considérée l'accroissement moyen annuel est donc de l'ordre de 25 %.

1. 2. Evolution de la demande :

- Sucre : Entre 1969 et 1978, la demande per-capita est passée de 19 Kg à 23,3 Kg,

- Huiles alimentaires : La demande per-capita était de 5,5 Kg en 1969 a atteint 11 Kg en 1978.

- Conserves de fruits : En 1971, la demande per-capita était de 0,6 Kg elle a atteint 0,8 Kg en 1978.

- Concentré de tomates : Entre 1971 et 1978, la demande per-capita est passée de 0,2 Kg à 1,3 Kg.

2 - Les perspectives de développement

De par sa position charnière entre l'agriculture et l'industrie, ses perspectives sont liées au niveau de développement de l'agriculture qui actuellement ne permet pas de dégager les quantités importantes de matières à transformer.

2.1. L'évolution de la demande 1980 - 1990.

Les prévisions des demandes sont arrêtés comme suit :

- Sucre : Entre 1980 et 1990, la demande per-capita passera de 25 Kg à 31 Kg.

- Huiles alimentaires : La demande per-capita sera de 12 L. en 1980 et de 14,5 L. en 1990.

- Conserves de fruits et légumes ; La demande per-capita passera de 0,9 Kg à 2 Kg entre 1980 et 1990.

- Concentré de tomate : En 1980 la demande per-capita sera de 1,5 Kg et en 1990 elle sera de 2 Kg.

2.2. En plus du développement des capacités de production dans les produits déjà pris en compte, il est prévu d'élargir son champ d'activité à la production de la confiserie et chocolaterie et de coton, et des plats cuisinés (soupes, potages, alimentations infantiles).

III - LA SN-EMA :

La Société Nationale d' Eaux Minérales (SN-EMA) a pour missions la fabrication, l'emballage et la commercialisation des eaux minérales, des sodas, des sirops et des bières.

1 - Situation de l'entreprise antérieurement à l'année 1979.

1.1. L'évolution de la production par famille de produits se décompose comme suit :

- Eaux minérales : De 1967 à 1978, la production est passée de 29.000 Hl. à 827.000.Hl.

Durant cette période, elle a donc connu un taux d'accroissement moyen annuel de 35,6 % .

- Boissons gazeuses: En 1973, la production était de 80.700Hl elle passa à 509 000 hl. en 1978.

Le taux d'accroissement annuel durant la période considérée est alors de 44,5 %.

1.2. Evolution de la demande

Eaux minérales : la demande per-capita est passée de 2,5 L. en 1969 à 6,1 L. en 1978.

- Boissons gazeuses : De 1969 à 1978, la demande per-capita est passée de 6,5 L à 11 L.

1.3. Malgré le rythme d'accroissement de la production, la SN.EMA. ne satisfait pas la demande nationale.

La couverture des besoins nationaux par la production de cette entreprise a été en 1978 de :

- 79 % par les eaux minérales,
- 26 % pour les boissons gazeuses.

Cependant il y a d'autres producteurs qui participent à la couverture de la demande.

../..

2- Les perspectives de développement.

Les actions à mener par l'entreprise sont les suivantes :

2-1. augmentation des capacités existantes en tenant compte des prévisions de demande et de la part du marché de boissons gazeuses qui sera assurée par les autres producteurs.

La demande nationale est prévue de suivre l'évolution suivante :

Eaux Minérales : entre 1980 et 1990 la demande per-capita passera de 9 L. à 15 L.

Boissons gazeuses : en 1980, la demande per-capita sera de 15 L. et en 1990 elle atteindra 22 L.

2-2. Les approvisionnements en matière nécessaires à la fabrication des boissons gazeuses se font actuellement par le biais des importations. Pour remédier à cette situation, la SN. EMA prévoit la réalisation d'une unité d'extraits qui utiliserait entièrement les agrumes nationaux.

IV - CONCLUSION.

Le but recherché à l'horizon 2000 est l'autosuffisance alimentaire par la contribution de la production nationale à une plus grande part dans la couverture des besoins de la population. Pour ce faire un certain nombre d'actions doivent être entreprises dans les domaines aussi bien de l'agriculture que de l'agro-industrie. C'est ainsi que la Charte Nationale donne les orientations suivantes pour l'atteinte de tels objectifs :

"Intensifier la culture des céréales dont le rendement doit pouvoir s'élever fortement. Dans ce domaine, le blé demeure la base de l'alimentation de notre société et sa production locale à l'échelle des besoins nationaux devient un impératif de notre développement et de notre indépendance économique. D'autres cultures industrielles (graines oléagineuses, betterave à sucre, coton, tabac, murier pour le ver à soie, etc...)"

"Organiser les relations agriculture industrie .

L'agriculture et l'industrie se situent en amont et en aval l'une de l'autre et cette interdépendance va en se renforçant avec l'édification d'une économie

.../...

nationale moderne de plus en plus intégrée et dont les secteur d'activité devront s'équilibrer.

A cet effet, il faudra promouvoir la constitution des complexes agro-industriels intégrés de manière à obtenir une coordination étroite entre les actions d'équipement en unités de transformations et les orientation de la production agricole, et à permettre l'amélioration des résultats d'ensemble par l'utilisation rationnelle des sous produits et par l'intensification des échanges entre les activités intégrées. Il conviendra de promouvoir, entre l'agriculture et l'industrie, des relations contractuelles en vue d'assurer à chacun de ces deux secteurs, des approvisionnements stables et planifiés, ainsi que des prix déterminés sur des bases rationnelles et sauvegardant les impératifs de développement propres à chaque activité".



